



L'Islois

L'INFORMATION MUNICIPALE DE L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

ZOOM

La rentrée des petits L'Islois

p.10

GRAND ANGLE

Le cinéma plus proche que jamais

p.12

ILS FONT LA VILLE

ICOPE : Un programme pour maintenir l'autonomie

p.14

DÉCRYPTAGE

Une souscription publique pour l'immeuble Beaucaire

p.20

p.6-7

Un nouveau plan de stationnement

POUR LA VILLE,
PENSÉ POUR LES L'ISLOIS





L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG
BÉNÉVOLES DE L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

a besoin de vous !

COMMENT FAIRE ?

Vous devez obligatoirement :

- présenter une pièce d'identité à l'accueil de la collecte,
- respectez scrupuleusement les règles de distanciation sociale ainsi que les gestes barrières,
- portez le masque qui vous sera fourni par l'EFS.

AVANT DE VOUS DÉPLACER QUELQUES CONSEILS...

Pensez à :

- faire le test en ligne pour vérifier votre aptitude au don,
- prendre un stylo et votre gourde si possible,
- prendre RDV pour limiter l'affluence et l'attente en collecte.

Vous pouvez vous rendre en collecte sauf si vous présentez des symptômes grippaux ou si vous avez été en contact étroit avec un cas confirmé de la covid-19 au cours des 15 derniers jours.



COLLECTES SUR RENDEZ-VOUS

**Mercredi 25 octobre
& Lundi 20 novembre**
à la Salle des fêtes

► Prendre rendez-vous en ligne www.resadon.fr



CHARPENTES / COUVERTURES /
ZINGUERIE / MAISON OSSATURE BOIS



978, chemin des cinq cantons • BP 10051
84802 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE cedex
Tél. 04 90 38 14 84
contact@vossiercharpentes.fr

www.vossiercharpentes.fr



PIERRE GONZALVEZ

Maire de l'Isle-sur-la-Sorgue

Vice-Président du Conseil
Départemental de Vaucluse

A vos côtés,
Votre Maire,
P. Gonzalvez

L'édito

Chères l'Isloises, chers l'Islois,

Après une riche rentrée foisonnant de nouveaux projets et de bonnes résolutions, nous gardons le cap vers la dernière partie de l'année, tout aussi dense et passionnante. C'est avec une grande conscience des enjeux et défis de notre société actuelle que nous menons une politique locale, toujours au service des l'Islois. La période inflationniste met à mal l'équilibre de nombreuses familles et de nombreux professionnels du territoire. J'y suis particulièrement sensible et c'est la raison pour laquelle je me suis engagé à ajuster une politique de proximité, réaliste et déterminée. À titre d'exemple, je rappelle que depuis 9 ans, nous avons pris la décision de ne pas élever la taxe foncière – la hausse constatée étant liée à la seule part de l'État. Autre exemple, le maintien de la gratuité de la garderie et des études de vos enfants en écoles maternelles et élémentaires, lorsque la majorité des autres villes de France et de notre département en font une prestation payante. Enfin, je citerai ce projet de mise en œuvre d'un nouveau plan de stationnement pour notre territoire au cœur duquel je tiens à préserver les l'Isloises et les l'Islois pour que, pour eux, rien ne change. Et je vous laisserai découvrir ce dossier spécial « stationnement » pour en savoir davantage.

Parallèlement à ces sujets d'importance, il y a tout ce que nos services municipaux mettent quotidiennement en œuvre pour vos différents besoins et vos loisirs, eux-aussi essentiels. Du côté des événements, ce magazine vous informe d'une programmation culturelle, patrimoniale, sportive et associative réellement enthousiasmante. Je vous souhaite d'en profiter. Bonne lecture à toutes et à tous.



Alu GRANON

Fabricant installateur depuis 1978

FABRIQUÉ
PRÈS DE
CHEZ VOUS

Vérandas | Portes | Fenêtres | Volets | Stores



VENEZ VISITER NOTRE SHOWROOM : 526 chemin Dorio - 84300 CAVAILLON
Tél. 04 90 78 12 76 www.alu-granon.fr



SUIVEZ-NOUS
sur les réseaux !



L'Islois #38. Automne 2023

L'INFORMATION MUNICIPALE DE L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Éditeur : Mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue - Rue Carnot - BP 5003884801

L'Isle-sur-la-Sorgue cedex - 04 90 38 06 45

Directeur de publication : Pierre Gonzalvez

Rédaction, régie publicitaire, crédits photos et illustrations :

Service communication de la Mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue / Freepik.com

Impression : Imprimerie Atelier Off'7 sur papier certifié PEFC 100%

Distribution : La Poste Tirage : 12500 exemplaires Dépôt légal : Septembre 2023

Ce magazine est téléchargeable sur le site Internet de la Ville :

ISLESURLASORGUE.FR

Sommaire

GRAND ANGLE

Le cinéma de l'Isle-sur-la-Sorgue plus proche que jamais !



p.12



p.20

DÉCRYPTAGE

20 Une souscription publique pour l'immeuble Beaucaire

21 Journées Européennes de la Culture et du Patrimoine Juifs

ZOOM

10 La rentrée des petits l'Islois

11 Un nouveau PEdT pour le territoire



p.10



p.18

LE POINT SUR

18 Cap sur de nouveaux projets d'aménagement

19 Des paniers filtrants dans les grilles pluviales
Les journées nettoyage, véritable rendez-vous citoyens

26 TRIBUNE LIBRE

27 BIENVENUE !

28 SORTIR À L'ISLE

DOSSIER

Un nouveau plan de stationnement pour la ville, pensé pour les l'Islois



p.6



p.14

ILS FONT LA VILLE

14 ICOPE : Un programme pour maintenir l'autonomie

15 Interview : Alain PARENT

16 COUP DE PROJECTEUR

16 Gros plan sur les travaux

17 Travaux réalisés aussi en régie

22 VIVRE À L'ISLE

Rétrospective estivale

24 VUE D'ENSEMBLE

24 Lutter contre les nuisances liées aux pigeons

25 C'est la saison des plantations
Stop aux mégots !

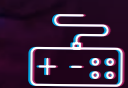
Journées
mondiales du

JEU VIDÉO

level 6



#JMJU



SAM. 18
et DIM. 19
nov. 2023
10h à 18h

ESPACE CULTUREL
"LES PLÂTRIÈRES"
25 Bd Paul Pons
L'Isle-sur-la-Sorgue

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE
Restauration sur place

TOURNOIS | RÉTROGAMMING | DÉFIS
JEUX DE LÉGENDE | EXPOSITIONS DÉMOS
BORNES D'ARCADE | RÉALITÉ VIRTUELLE
CRÉATEURS DE JEUX



Un nouveau plan de stationnement

POUR LA VILLE, PENSÉ POUR LES L'ISLOIS

UN NOUVEAU PLAN DE STATIONNEMENT. COMMENT ?

À compter de l'année prochaine, le paiement du stationnement s'étendra sur plusieurs zones autour du centre-ville. Dès 2024, les premières zones concernées par la tarification seront le parking de la gare et le square des Maréchaux (derrière la Poste). **Pour l'ensemble des l'islois, les actifs du centre-ville, les étudiants et les résidents du centre-ville, un abonnement gratuit sera nécessaire pour obtenir un macaron à coller sur son pare-brise et pouvoir continuer à se garer gratuitement.**

Depuis plusieurs années, la question du stationnement est au cœur des préoccupations de l'équipe municipale. Face à une attractivité croissante, à l'évolution du nombre d'habitants et à l'intensification des activités économiques, des réponses sont attendues pour un stationnement facilité et une mobilité apaisée. Après la création des parkings Moulin Vert et Névens et la mise à disposition des trois aires gratuites de 850 places supplémentaires, la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue dévoile son nouveau plan de stationnement. Une nouvelle approche de la ville pensée d'abord pour les l'islois.

5 grands principes

1. LE STATIONNEMENT DE MEURE GRATUIT POUR LES L'ISLOIS

À compter de 2024, les habitants devront souscrire un abonnement gratuit d'une durée de deux ans pour bénéficier d'un macaron permettant un stationnement gratuit. Avec l'abonnement, tout ce qui est gratuit le restera. Tout ce qui est payant demeurera payant à l'identique.

2. L'ACCÈS AU CENTRE-VILLE DOIT ÊTRE FACILITÉ POUR TOUS

Une zone bleue sera créée en centre-ville intra-Sorgue, ainsi que sur l'avenue des quatre otages et le cours René Char (entre le rond-point Gal de Gaulle et le rond-point des Névens). Objectif : créer de la rotation pour faciliter l'accès aux commerces et aux services. Le stationnement sera limité à 2h en intra-Sorgue et à 1h sur les avenue des quatre otages et cours René Char.

3. LE STATIONNEMENT DES RÉSIDENTS DU CENTRE-VILLE DOIT ÊTRE FAVORISÉ

Également soumis à la souscription d'un abonnement gratuit, le stationnement des résidents du centre-ville sera favorisé en zones verte et bleue (cœur de ville) où ils pourront stationner jusqu'à 7 jours maximum.

4. LES ACTIFS EN CENTRE-VILLE ET EN PROXIMITÉ, RÉSIDENTS D'UNE AUTRE VILLE, DOIVENT POUVOIR SE GARER GRATUITEMENT

Les non-résidents de l'Isle-sur-la-Sorgue mais qui travaillent ou étudient en centre-ville pourront bénéficier des mêmes conditions de stationnement gratuit que les habitants en souscrivant un abonnement gratuit. À noter, les usagers de la gare non-résidents l'islois pourront se garer gratuitement sur le parking de la gare.

5. LE STATIONNEMENT DES VISITEURS DEVIENT PAYANT

Un nouveau plan de stationnement mettra en avant des zones de couleur permettant aux visiteurs d'accéder à des zones à tarifs différenciés.

En pratique



UN ABONNEMENT PRÉALABLE

nécessaire pour les habitants de l'Isle-sur-la-Sorgue, à titre principal ou secondaire (sous conditions pour ces derniers), les résidents du centre-ville, les actifs et les usagers de la gare pour bénéficier d'un macaron à coller sur son pare-brise. Les souscriptions démarreront à la fin de l'année.



DES DISQUES BLEUS

nécessaires au stationnement en centre-ville intra-sorgue + avenue des quatre otages + cours René Char seront offerts par la Ville à tous les foyers.



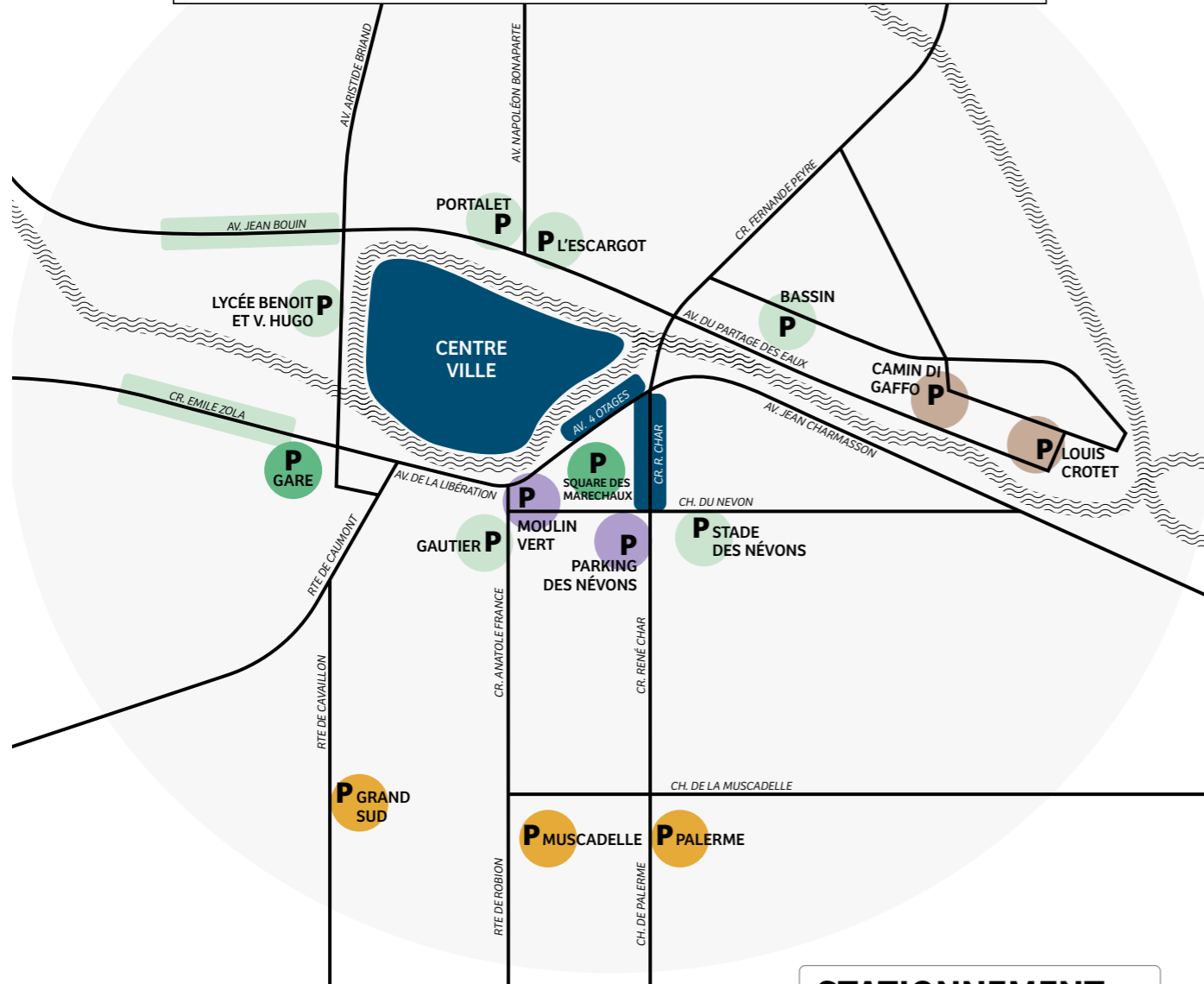
LE STATIONNEMENT SUR LES PARKINGS DES NÉVONS & MOULIN VERT

demeure payant pour tous avec des tarifs privilégiés pour les l'islois. Les 30 premières minutes seront gratuites toute l'année.

suite p.8 & 9

ABONNÉS HABITANTS & ACTIFS

- Habitants à titre principal et secondaire
- Actifs non résidents à l'Isle-sur-la-Sorgue et dont le lieu de travail ou d'études se situe dans un périmètre défini



STATIONNEMENT GRATUIT

ZONE BLEUE

CENTRE-VILLE
Stationnement gratuit dans la limite de 2h (sur présentation d'un disque bleu) et de 7 jours pour les résidents du centre-ville munis d'un macaron

AVENUE DES 4 OTAGES ET COURS RENÉ CHAR
Stationnement gratuit dans la limite de 1h (sur présentation d'un disque bleu)

ZONE ORANGE

AIRES DE STATIONNEMENT PÉRIPHÉRIQUES
Stationnement gratuit sans limitation de durée

ZONE VERTE

2024 : PARKING GARE ET SQUARE DES MARÉCHAUX

À PARTIR DE 2025 : AUTRES PARKINGS ZONE VERTE

Stationnement gratuit limité à 24h, sous réserve d'un abonnement et présentation d'un macaron et de 7 jours pour les résidents du centre-ville munis d'un macaron

ZONE MARRON

SECTEUR PARTAGE DES EAUX
AIRE DE STATIONNEMENT CAMIN DI GAFFO
Stationnement gratuit, limité à 24h, sous réserve d'un abonnement et présentation d'un macaron

STATIONNEMENT PAYANT

ZONE VIOLETTE

PARKINGS MOULIN VERT & NÉVONS
Stationnement payant à tarifs préférentiels limité à 24h, sous réserve d'un abonnement

ZONE MARRON

SECTEUR PARTAGE DES EAUX
PARKING À BARRIÈRES – PLACE LOUIS CROTET
Stationnement payant

Les abonnements « habitants » et « actifs » ouvrent droit à un stationnement gratuit sur des zones payantes à savoir en zone verte et zone marron (parking Camin di Gaffo). Ils offrent une tarification préférentielle en zone violette.

3 QUESTIONS À PIERRE GONZALVEZ

Maire de l'Isle-sur-la-Sorgue
Vice-Président du Conseil Départemental de Vaucluse

L'Islois La Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue présente un nouveau plan de stationnement, pourquoi ?

L'Isle-sur-la-Sorgue connaît, depuis plusieurs années, un fort développement et une attractivité fulgurante. Nouvelles activités commerciales, tourisme tout au long de l'année - et non plus seulement l'été -, nouvelles installations... Le territoire a des besoins nouveaux et il est nécessaire d'y répondre. Si l'on parle volontiers de village pour son cadre de vie, l'Isle-sur-la-Sorgue est bel et bien une ville de plus de 20 000 habitants qui doit bénéficier d'un plan de stationnement adapté. Mais il y a un autre argument qui vient appuyer cette approche : pour continuer à investir et être au plus près des l'Islois, la Ville a besoin de recettes. Le contexte économique rend la situation financière des collectivités territoriales fragile. L'Isle-sur-la-Sorgue ne fait pas exception et c'est la raison pour laquelle nous rendons progressivement plusieurs espaces de stationnement payants pour nos visiteurs.

L'Islois Payants pour tous ?

Je ne souhaite pas demander aux l'Islois et aux personnes qui viennent travailler chaque jour dans notre centre-ville de s'acquitter d'un paiement pour leur stationnement. Parce que je m'y suis refusé, les élus se sont penchés sur un plan équitable qui permet aux habitants, aux actifs qui viennent travailler dans notre centre-ville, aux étudiants mais aussi aux usagers de la SNCF et qui se garent sur le parking de la gare, que leurs habitudes ne changent pas. En d'autres mots, à terme, tous nos parkings deviendront payants pour les visiteurs. Les parkings des Névons et Moulin Vert resteront payants pour tous, mais pour les l'Islois, les tarifs seront inchangés alors que nos visiteurs seront soumis à une tarification majorée. En synthèse, je dirais que ce qui est gratuit le reste pour les l'Islois, ce qui est payant demeure payant à l'identique.

L'Islois Quand ce plan sera-t-il effectif ?

Les premiers parcs avec horodateurs seront mis en place dès 2024 sur le parking de la gare et au square des Maréchaux (derrière la Poste). La même année, nous placerons le centre-ville, l'avenue des quatre otages et le stationnement de l'Orée de l'Isle entre le rond-point du Général de Gaulle et celui des Névons en zone bleue pour un stationnement à durée limitée. Puis, petit à petit, les années suivantes, nous étendrons les parcs horodateurs sur plusieurs espaces de stationnement de la ville. Prochainement, nous ouvrirons les inscriptions aux abonnements de façon à laisser aux personnes concernées le temps nécessaire aux formalités administratives.

« Pour les l'Islois & ceux qui viennent chaque jour en centre-ville et ses abords pour travailler, je veux que rien ne change »





La rentrée DES PETITS L'ISLOIS

Le 4 septembre dernier, 1 521 élèves d'écoles maternelles et élémentaires faisaient leur rentrée scolaire. Après de joyeuses vacances estivales, ils ont retrouvé les bancs de l'école, leurs camarades et leurs enseignants. L'occasion de faire le point sur les actualités des écoles et sur les projets qui vont animer leur vie scolaire et périscolaire au cours de cette nouvelle année.

Tout au long de l'année, la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue accompagne la vie scolaire et périscolaire des élèves au travers de projets et d'engagements. Ces derniers sont l'aboutissement des discussions qui ont lieu lors des conseils d'écoles, de réunions de suivi du Projet Éducatif de Territoire ou de rencontres avec les enseignants et les parents d'élèves.

PERMETTRE LA DÉCOUVERTE D'ACTIVITÉS NOUVELLES

Pour offrir aux élèves la possibilité de découvrir des activités associatives, culturelles ou sportives, la Ville propose sur le temps méridien, dans certaines écoles, des temps de découverte en lien avec ses partenaires. Ces activités, déjà en œuvre au cours des années scolaires précédentes, se poursuivent et se développent. En plus des activités échecs, handball et football, cette année, la pratique du rugby sera proposée gratuitement et de façon facultative aux élèves. Ces animations sont proposées grâce aux associations partenaires : BCI Football, Handball, club des échecs et BCI Rugby.

De gauche à droite : Gérard Gaillard, adjoint aux sports et anciens combattants, Fayçal Korichi, directeur du Pôle Enfance Famille, Pierre Gonzalez, Maire de l'Isle-sur-la-Sorgue, Brigitte Barandon, adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse et Alain Zatela, responsable du service Éducation

FAVORISER LE SPORT ET L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Labellisée Terre de Jeux 2024, la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue s'investit pour promouvoir le sport auprès des élèves. À la rentrée, elle le fait de façon originale en mêlant l'activité sportive, au patrimoine et à la gastronomie. Le 10 octobre prochain, se tiendra une journée tout à la fois sportive, patrimoniale et gourmande. Destiné aux élèves de CM2, l'événement a pour objectif de promouvoir le sport, d'initier les élèves à certaines pratiques sportives dans des lieux atypiques et historiques. Cette opération conjointe est menée par le Pôle Enfance Famille (services des sports, restauration scolaire et affaires scolaires) et la Direction du Patrimoine.

PAS DE CONGÉS POUR LES TRAVAUX

Chaque année, durant la période estivale, la Direction des Services Techniques s'investit dans des chantiers variés au sein des établissements scolaires pour améliorer les conditions d'accueil, le confort des élèves et des équipes éducatives mais également pour la sécurité de tous. Cette année, divers travaux ont été réalisés parmi lesquels la réhabilitation des sanitaires, du tout-à-l'égout et la suppression de la chaudière au fioul à l'école élémentaire Jean Beys, la réhabilitation des sanitaires à l'école maternelle Font de Galine ou encore la reprise de la toiture et des portes de l'école maternelle du Centre.



Un nouveau PEdT POUR LE TERRITOIRE

Dans le cadre de sa politique enfance, jeunesse et éducation, la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue met en œuvre depuis plusieurs années un Projet Éducatif de Territoire (PEdT). Ce projet, d'une durée de trois ans, repose sur une réflexion globale autour des actions liées à l'enfance, la jeunesse et l'éducation sur le territoire communal. Objectif : mieux accompagner les jeunes années des petites l'Isloises et des petits l'Islois.

Un Projet Éducatif de Territoire est un outil de collaboration locale qui fédère l'ensemble de la communauté éducative autour de valeurs, d'objectifs et d'actions pour les enfants de 0 à 18 ans. Il permet de favoriser la complémentarité des acteurs œuvrant activement à l'épanouissement de chaque enfant. Cet outil permet à la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue de structurer son offre périscolaire et extrascolaire et d'établir les priorités en matière de politique enfance / jeunesse. Autre intérêt : créer des partenariats et des liens entre les acteurs du territoire pour un meilleur maillage des actions.

Le Conseil municipal du 4 juillet 2023 a permis d'approuver le nouveau PEdT pour la période 2023-2026 et de signer la convention associée. Le nouveau projet pour 2023-2026 s'intitule « Bien grandir à l'Isle » et se donne pour objectif principal l'épanouissement et la réussite éducative pour tous. Cet objectif se décline en quatre objectifs opérationnels :

- ▶ offrir les conditions optimales d'apprentissage à l'école et autour ;
- ▶ favoriser la mixité sociale, l'inclusion et l'accès aux loisirs pour tous ;
- ▶ améliorer la cohérence éducative sur le territoire ;
- ▶ œuvrer pour promouvoir les valeurs d'éducation populaire.



Le cinéma de l'Isle-sur-la-Sorgue...

PLUS PROCHE QUE JAMAIS !

C'est un chantier qui entre dans sa dernière ligne droite et qui relève le défi avec pugnacité. Les travaux de construction du futur cinéma de l'Isle-sur-la-Sorgue, lancés en 2021, s'engagent dans la phase du second œuvre en cette rentrée. Une étape attendue qui annonce la livraison prochaine du cinéma mais également le coup d'envoi des travaux connexes : la réhabilitation de la place Rose Goudard.

Au cœur de l'îlot de la tour d'Argent, l'on a vu s'élever durant la première partie de cette année les murs du futur cinéma. Une étape marquante pour chacun, qui a rendu le projet enfin visible et concret. C'est à la fin du mois d'août que l'installation de la charpente a pu être finalisée. Place désormais au second œuvre (électricité, plomberie, aménagements intérieurs et autres finitions). Le chantier, qui sera terminé au premier trimestre 2024, accuse un léger retard en raison, notamment, des intempéries de juin dernier.



ÉTÉ 2023



MARS 2024

CÔTÉ HÔTEL DE BRANCAS. le chantier poursuit son cours également. Cet ancien hôtel particulier, qui accueillera l'entrée principale du cinéma côté rue de la République, fait l'objet de travaux depuis l'hiver dernier au programme desquels on trouve notamment la réfection des toitures et façades. Cette réhabilitation de l'hôtel apportera un écran splendide à la cour d'entrée du cinéma.

APRÈS LE CINÉMA : LA RÉHABILITATION DE LA PLACE ROSE GOUDARD

À l'issue des travaux, c'est un véritable projet de requalification et de renaturation de l'espace urbain qui attend la place Rose Goudard. Actuellement empiétée par le chantier, la place se verra véritablement transformée à l'issue du chantier à la faveur d'un projet qui vise plusieurs objectifs :

- la suppression du stationnement disgracieux qui avait naturellement succédé à la disparition de l'école Rose Goudard dans les années 1960 ;
- la création d'un espace public de qualité ;
- la renaturation de la place avec la création d'un bosquet urbain propice aux déambulations piétonnes et facteur de bien-être en période de canicule.

Côté planning des travaux, ça démarre dès cette année avec la mise en œuvre du chantier voirie dès la fin de l'année / début 2024. Le bosquet urbain sera lui entrepris fin 2024. Ce projet fait actuellement l'objet d'une demande de subvention européenne au titre du FEDER (volet rural).

66

Et vous, VOUS L'ATTENDEZ AUSSI CE CINÉMA ?
Micro-trottoir



Stanislas Trinssoutrop

"Pour moi, à titre personnel, ce cinéma est vraiment une aubaine et j'espère que ça ira au-delà d'un simple cinéma. Je voudrais qu'il soit essentiellement un lieu de rencontre. Maintenant on peut voir des films chez soi facilement, même à la demande, donc là, le but c'est de rencontrer, de partager avec les autres. J'aimerais aussi voir autre chose que les grands blockbusters, même si c'est important d'en avoir.."



Jean-Pierre Blatier

"Moi je suis pour la réhabilitation des lieux de nos parents, de nos ancêtres... Je suis très friand de la tradition locale, des coutumes. Ce qui m'importe c'est de retrouver l'identité de l'Isle-sur-la-Sorgue. Pour moi, il faut y respirer l'air ambiant. Je suis curieux de nature alors je sens que j'irai mettre les pieds dans ce futur cinéma !"



EN SAVOIR PLUS
scannez le QR code

ICOPE : UN PROGRAMME POUR MAINTENIR l'autonomie des plus de 60 ans



De gauche à droite, Iseline Rigé, Céline Baudat et Leila Bauza

Proposé par l'Organisation Mondiale de la Santé, ICOPE (Integrated Care for Older People) est un programme de soins intégrés pour prévenir la dépendance chez les personnes âgées. En 2022, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) CEREBELLUM Pays des Sorgues et Luberon a été, en Région Sud, l'une des trois lauréates de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) national pour déployer ce programme sur le plan local. Une véritable chance pour notre territoire qui permet concrètement d'accompagner les habitants vers le « bien vieillir ». Rencontre avec l'équipe de la CPTS CEREBELLUM, Iseline Rigé, coordinatrice, Céline Bedat, pilote du programme ICOPE et Leila Bauza, secrétaire administrative.

QUEL EST LE RÔLE DE LA CPTS SUR NOTRE TERRITOIRE ?

La CPTS CEREBELLUM est une association de professionnels de santé libéraux, reconnue par l'Agence Régionale de Santé et financée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Son rayon d'action concerne 18 communes du Pays des Sorgues et Luberon, soit auprès de 82 000 habitants. Ses missions sont variées. Parmi les principales : la coordination des professionnels de santé et des acteurs qui interviennent dans la prise en charge des habitants, la prévention en santé, l'amélioration du parcours de soin sur le thème des personnes en situation d'obésité et les personnes âgées.

LE PROGRAMME ICOPE CIBLE JUSTEMENT LES SÉNIORS...

En effet, ICOPE a été créé pour repérer et prévenir la diminution et/ou la perte d'autonomie chez les plus de 60 ans. Il permet de surveiller six de nos capacités : la vision, l'audition, la mobilité, la nutrition, la mémoire et l'humeur.

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Grâce à ICOPE Monitor, une application téléchargeable en ligne, il suffit de faire un test simple en moins de dix minutes sous forme de questionnaire, seul, avec l'aide d'un proche ou par un professionnel de santé. Si une fragilité est repérée auprès d'un senior du territoire, la pilote projet ICOPE de la CPTS reçoit une alerte et contacte la personne. Avec l'accord de cette dernière, une évaluation approfondie est ensuite réalisée par un professionnel de santé et un suivi personnalisé est mis en place. Tout ceci est pris en charge par la caisse d'assurance maladie.

QUEL CONSEIL DONNEZ-VOUS À UNE PERSONNE QUI SOUHAITE EN BÉNÉFICIER ?

Si l'usage numérique vous est familier, téléchargez sur votre smartphone l'application ICOPE Monitor via Google Play ou App Store et répondez au questionnaire. Sinon, contactez-nous, nous sommes là pour vous accompagner et répondre à vos questions.



TÉLÉCHARGER
ICOPE MONITOR
scannez le QR code

en savoir +

CPTS CEREBELLUM | Tél. 07 56 42 93 40 - icopepaca@gmail.com
PROGRAMME ICOPE | www.cpts-cerebellum.fr

« L'accès aux soins et le bien vieillir :

DES PRIORITÉS POUR NOTRE TERRITOIRE »



INTERVIEW D'ALAIN PARENT

Maire adjoint aux affaires
sociales et à la santé

L'Islois Quel est le champ d'action de la Ville en matière de santé ?

Nos actions se trouvent à différents niveaux. Nous sommes attentifs tout d'abord à la conservation et à l'amélioration des équipements existants. Preuve en est, le vaste chantier de réhabilitation de notre centre hospitalier. Mais nous avons décidé en 2020 de passer à l'étape supérieure. Avant cette date en effet, nous étions en carence de professionnels de santé. Un programme a été conduit, afin de trouver une solution rapide, de moindre coût pour la collectivité et offrant aux médecins une structure clé en main, qui les déchargerait de toutes tâches hormis celles d'exercer la médecine. Nous avons réussi à faire venir 11 médecins, dont 3 spécialistes. Et puis, il y a eu la crise du COVID qui nous a conduits à intervenir de façon exceptionnelle avec la fourniture et le soutien à la fabrication de masques et à œuvrer, en partenariat avec le centre hospitalier et la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé), pour la mise en œuvre d'un centre de vaccination sur le territoire. Enfin, j'ajoute l'existence d'un volet « santé » au cœur du programme PVD (Petites Villes de Demain) qui nous soutient pour développer les services aux habitants.

L'Islois Vous élargissez votre rôle en matière de prévention, d'éducation pour la santé et de santé publique. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Notre attention se porte plus particulièrement vers le public senior. Nous vivons de plus en plus vieux et devons rester en bonne santé le plus longtemps possible. Le Centre Communal d'Action Sociale est un pilier qui a été à l'initiative de la mise en œuvre du programme PIED (Programme Intégré d'Équilibre Dynamique) permettant aux seniors de pratiquer de la gymnastique douce et de recevoir de l'information, afin d'éviter les risques de chute à domicile. Sous la bannière « Génération seniors », des manifestations ont été organisées, comme les forums seniors pendant la semaine Bleue, ou le Check up Santé, permettant de communiquer des informations utiles, faire des bilans et de favoriser les prises en charge. En partenariat avec la CPTS, le programme ICOPE (ndlr : cf. p.14) est en cours de déploiement. Il a pour objectif de retarder la dépendance en repérant précocement les facteurs de fragilité chez les seniors.

L'Islois Quelles sont vos perspectives et projets ?

D'abord, il s'agit de poursuivre les actions déjà initiées. Concernant l'Espace Médical Municipal, et parce que le vieillissement de la population demeure, les départs en retraite de certains praticiens sont possibles. De nouveaux besoins peuvent voir le jour. Aujourd'hui, l'Espace Médical occupe les trois quarts d'un bâtiment avec étage. Nous avons donc une capacité potentielle d'installation de cinq cabinets supplémentaires. Parmi les autres besoins, la création d'un centre de soins non programmés dédié aux « petites » urgences, en phase de réflexion, et pour lequel nous serons facilitateurs en lien avec l'un des médecins de l'Espace Médical, la CPTS et le centre hospitalier. Enfin, nous sommes particulièrement concernés par le « bien vieillir » à l'Isle-sur-la-Sorgue. Nous sommes en pleine phase de réflexion pour offrir les meilleures chances aux Islois de vivre de beaux « vieux jours » à l'Isle-sur-la-Sorgue.

Annoncés en début d'année, des projets de réfection de voirie et des chantiers de rénovation ont été mis en œuvre au cours des dernières semaines. Des réhabilitations prioritaires pour l'équipe municipale, qui a pour ambition d'améliorer le quotidien et la sécurité des l'islois.



Place Victor Hugo

Au printemps dernier, la place Victor Hugo a subi une transformation importante avec la réfection de son rond-point et des espaces de stationnement adjacents. Ces travaux, qui ont démarré fin avril, se sont déroulés en deux phases : une première phase qui a permis la réfection de l'anneau central et une seconde, en juillet, qui a engagé la pose de bordures, la réfection de trottoirs, des enrobés à chaud sur chaussées et la mise en œuvre d'arrêts minutes.



Chemin de la Muscadelle

Attendus, les travaux de réhabilitation du chemin de la Muscadelle ont été réalisés, pour leur première phase, sur la portion de voirie située entre le rond-point du cours René Char et le chemin du Bosquet. Une seconde phase interviendra cet automne, du chemin du Bosquet jusqu'à la route d'Apt, soit sur 600 mètres, après la création d'un réseau d'assainissement par la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse. A noter, le cheminement piéton actuel sera prolongé en 2024 jusqu'à l'intersection avec le chemin du Bosquet et sera sécurisé par la pose d'une lice en bois.



Chemin des Dames roses

Les travaux de réfection de voirie sur le chemin des Dames Roses ont débuté mi-juillet et se sont étalés sur une portion de 2,7 km entre l'intersection avec la route de Robion et l'intersection avec la RD 900. Ce chantier a consisté en une reprise des affaissements ponctuels, des bas-côtés, de la planimétrie et l'installation de chicanes pour réduire la vitesse.

Espace Médical Municipal

Créé en 2020, l'Espace Médical Municipal, qui accueille aujourd'hui 11 médecins généralistes et spécialistes, poursuit son développement. Les médecins généralistes, temporairement accueillis dans le bâtiment modulaire, ont pris possession fin août dernier de leurs nouveaux cabinets médicaux, désormais situés au premier étage du bâtiment principal. Des travaux d'aménagement ont en effet été réalisés durant près d'un an pour offrir des locaux fonctionnels et accueillants au personnel médical et aux patients.



EN SAVOIR PLUS
scannez le QR code

TRAVAUX RÉALISÉS aussi en régie

Dotée d'une régie bâtiment, la Direction des Services Techniques dirige en direct une partie des travaux d'amélioration de ses équipements. Des chantiers qui permettent de rénover les espaces publics qui accueillent les associations, les bénévoles, les enfants et, bien sûr, l'ensemble des l'islois.



Centre aquatique & sportif la Cigarette

Entre la fin d'hiver et le printemps, des travaux de création de vestiaires et de sanitaires ont été mis en œuvre au centre aquatique & sportif la Cigarette. Au programme de ce chantier d'amélioration des conditions d'accueil : reprise des douches, des vestiaires, accessibilité aux personnes à mobilité réduite, reprise des murs, du carrelage, du plafond, de l'électricité et de la vmc. Montant des travaux : 40 000€.



Centre de loisirs Saint-Jean

Entre début mai et début juillet dernier, des travaux d'installation de climatisation réversible ont été mis en œuvre au centre de loisirs Saint-Jean qui accueille toute l'année les enfants de 6 à 14 ans. Bureaux, salle polyvalente et réfectoire ont été dotés de ces équipements de régulation de la température par les services d'une entreprise spécialisée. En régie, l'ensemble du bâtiment a bénéficié d'une reprise de l'isolation, des dalles du faux-plafond, d'une reprise de la peinture, de changement des luminaires en technologie led et d'une réfection des toilettes. Montant des travaux : 120 000€ dont 10 000€ de matériel en régie.



Cimetière municipal

Cet été, le service propreté s'est engagé dans la reprise des toilettes du cimetière municipal. Entièrement réhabilité, l'équipement est également désormais doté d'une accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Montant des travaux : 4 500€.



Gymnase Jean Légièr

Côté sport, des travaux ont également été mis en œuvre cette année avec la réhabilitation du local des enseignants et la mise en sécurité d'une baie vitrée côté stade. À ce chantier, s'ajoutent la mise aux normes des portes coupe-feu et l'application d'enrobé devant l'entrée. Montant des travaux : 8 000€.

Cap sur de nouveaux

PROJETS D'AMÉNAGEMENT

UNE PLAINE SPORTIVE À L'HIPPODROME SAINT-GERVAIS

Engagée autour de projets ambitieux pour l'ensemble du territoire, l'équipe municipale priorise les programmes amenés à améliorer le cadre de vie et à restructurer les espaces publics au sens large. La création d'un complexe sportif sur le site de l'hippodrome Saint-Gervais fait partie de ces projets ambitieux, essentiels pour le développement de la ville.

Ce vaste projet a pour objectif de rénover une partie des équipements existants sur le site de l'hippodrome - qui verra ses dernières courses hippiques en 2024 - et de déplacer certains autres situés sur le complexe sportif des Capucins vers le site de l'hippodrome.

La construction de ce nouveau complexe permettra d'accueillir :

- le déplacement de l'activité tennis actuellement installée sur le site des Capucins avec la création de six terrains, dont deux couverts, et de deux terrains de padel (*travaux prévus fin 2024-début 2025*);
- le regroupement des pratiques de football avec la création d'un stade d'honneur équipé d'une tribune de 300 places (*travaux prévus en 2025-2026*). Sont également prévues : la réhabilitation en régie du club-house et des vestiaires (*2025-2027*), la création d'un autre stade d'entraînement (*2026-2027*) et, enfin, la réhabilitation des stades existants (*2027*).

Alors que la ville de l'Isle-sur-la-Sorgue est labellisée Terre de Jeux 2024 et accueillera, le 19 juin prochain, la flamme olympique, ce projet d'envergure ancre le territoire dans une dynamique sportive à fort rayonnement en permettant aux pratiquants des entraînements de qualité au travers d'équipements professionnels. Ce projet d'ampleur bénéficie du soutien du programme « Petites Villes de Demain* ».

*Cf. www.islesurlasorgue.fr/rayonner/petites-villes-de-demain

L'AIRE DE STATIONNEMENT DE L'ANNEXE DANS SA PREMIÈRE PHASE DE RÉHABILITATION

Parmi les grands projets d'aménagement urbain, se trouve la reprise du parking de l'Annexe qui permet d'accéder à de nombreux services municipaux et à l'Espace Médical Municipal. Objectif : améliorer et rationaliser le stationnement des véhicules tout en sécurisant les passages des flux piétons. Cet automne, débutera une première phase de travaux pour l'aménagement de la partie qui longe le boulevard Paul Pons, côté sud de l'Espace Médical Municipal. Cet aménagement est prévu via un revêtement perméable et la plantation d'arbres.

ENVIRONNEMENT

Des paniers filtrants

DANS LES GRILLES PLUVIALES



Début 2023, des paniers filtrants ont été installés dans les grilles pluviales du quai Rouget de Lisle. Les réseaux d'eaux pluviales captent de nombreux déchets qui se retrouvent transportés vers les cours d'eau, les rivières, les mers, les océans et, ce, sans épuration. Le panier filtrant, directement placé dans le regard, permet de collecter les déchets par un filtre tandis que l'eau continue son écoulement vers le réseau pluvial. Une fois le panier filtrant rempli, il est vidé de ses déchets par le service propreté de la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue. Ce dispositif est mis en œuvre par la Direction des Services Techniques à titre expérimental durant une année. À l'issue, et si les résultats de l'expérimentation sont concluants, il sera déployé dans d'autres secteurs de la ville.



SORGUE

Les journées nettoyage, VÉRITABLES RENDEZ-VOUS CITOYENS POUR LES L'ISLOIS

Chaque année, deux journées nettoyage de la Sorgue sont organisées par la Ville en coordination avec l'association les Chevaliers de l'onde et de nombreux partenaires. Cette action citoyenne et bénévole réunit plusieurs centaines de participants, qui, en plus de se sentir utiles et d'agir pour leur territoire, ont plaisir à se retrouver dans la convivialité. La dernière opération de nettoyage s'est déroulée le 2 septembre et a permis la collecte de 8m³ de déchets grâce à l'énergie et l'enthousiasme d'une centaine de bénévoles.

Une souscription publique POUR L'IMMEUBLE BEUCAIRE

Après les campagnes à succès pour le parc Gautier, le monument Salviati et, plus récemment, CAMPREDON art & image, une nouvelle campagne de souscription s'est ouverte le 15 mai dernier en faveur de travaux de restauration sur l'escalier de l'immeuble Beaucaire. L'occasion de découvrir un patrimoine juif remarquable.

Singulière et peu explorée, l'histoire de la communauté juive expulsée du royaume de France au XIV^e siècle dévoile de nombreux secrets à l'Isle-sur-la-Sorgue. C'est notamment sur la place de la juiverie, ancien ghetto de 6 000m², que des centaines de familles juives ont vécu durant 300 ans et jusqu'à la révolution française. Cette place abrite une discrète impasse qui conduit à l'immeuble Beaucaire. Ce dernier, construit au milieu du XVIII^e siècle par l'architecte Esprit-Joseph Brun pour David Aaron et Isaac de Beaucaire, est l'un des derniers témoignages de l'architecture civile de l'ancien quartier juif.

L'ensemble de son escalier est en péril ; il a fait l'objet récemment d'un étalement provisoire. D'importants travaux sont nécessaires sur la façade, les menuiseries, les enduits intérieurs ou encore la toiture de l'immeuble.



DÉCOUVRIR LA VIDÉO

scannez le QR code

RESTAURATION

L'escalier Beaucaire, propriété municipale, va retrouver sa fonction initiale de desserte des étages pour un projet de logements associant un propriétaire occupant et trois logements sociaux. Au dernier étage, sera créé un petit centre d'interprétation du patrimoine juif de l'Isle-sur-la-Sorgue pouvant être ouvert ponctuellement pour terminer des visites de groupes du quartier de la juiverie. Ainsi, le projet concilie une orientation touristique, mémorielle et pédagogique à la création de logements dans une perspective de mixité sociale. Les travaux porteront sur

l'intégralité de la parcelle de l'escalier pour une restauration complète prévue entre la fin de l'année 2023 et le printemps suivant.

VOUS SOUHAITEZ NOUS AIDER ?

La campagne de souscription est ouverte jusqu'au 15 novembre 2024. Pour y participer, il suffit de se rendre sur le site de la Fondation du patrimoine :



JE FAIS UN DON

scannez le QR code

En donnant,

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UNE RÉDUCTION D'IMPÔT

Exemple : vous donnez 80€, vous bénéficiez alors d'une réduction d'impôt de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable. Votre coût réel après déduction de l'impôt sur le revenu est de 28€ seulement. Il est de 20€ après réduction de l'impôt sur la fortune (vous bénéficiez dans ce cas d'une réduction d'impôt de 75€ dans la limite de 50 000€ - cette limite étant atteinte lorsque le don est de 66 666€). Enfin, votre coût réel est de 32€ après réduction de l'impôt sur les sociétés puisque vous bénéficiez dans ce cas d'une réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000€ ou de 50 000€ du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.

Journées européennes

DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE JUIFS

La Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue porte une attention toute particulière à la connaissance et à la valorisation du patrimoine juif présent sur la commune. Afin de permettre au plus grand nombre de mieux connaître l'histoire de la communauté juive locale et de découvrir l'actualité patrimoniale du territoire, la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue participe aux Journées européennes de la culture et du patrimoine juifs (JECPJ), dont le thème retenu cette année est « Mémoire ». Ces journées sont pilotées par l'association JECPJ France, soutenues par le Ministère de la Culture et cofinancées par l'Union européenne. Organisées simultanément sur l'ensemble du continent européen, elles associent chaque année une trentaine de pays participants.

JECPJ FRANCE

jecpj-france.com



Cofinancé par l'Union européenne



Le 3 septembre dernier, une partie de la programmation des Journées européennes de la Culture et du Patrimoine juifs a été proposée aux l'Islois avec des visites guidées et commentées du cimetière juif, de la place de la juiverie et une lecture musicale « Les chemins de mon judaïsme » d'Armand Lunel, par la compagnie Mâaloum.

Prochaine date à retenir, dimanche 26 novembre dès 14h30. Une conférence sur le thème « L'archéologie du judaïsme en France » sera présentée par Paul Salmona, directeur-conservateur du musée d'Art et d'Histoire du judaïsme à Paris à l'Espace Culturel les Plâtrières. L'intervention de cet éminent spécialiste permettra de replacer les fouilles archéologiques de l'Isle-sur-la-Sorgue dans un contexte national de découverte de nouveaux sites, notamment liée au développement de l'archéologie préventive.



#hommage

Quo Vadis, hommage à Raphaël Thierry

Une reproduction en bronze grandeur nature d'une sculpture représentant un barreur de Nego chin, réalisée en 2020 par feu l'artiste plasticien Raphaël Thierry, a été installée le 26 juin dernier sur le promontoire surplombant la Sorgue devant le bâtiment emblématique de la Caisse d'Épargne. Un bel hommage rendu par sa famille, pleinement soutenu par la Ville, à cet artiste l'Islois disparu prématurément en juin 2021. Pour en apprendre davantage sur l'histoire de cette sculpture, découvrez la vidéo qui présente l'œuvre de l'artiste.

RETOUR EN VIDÉOS
scannez le QR code



Les associations l'Isloises de retour après la trêve estivale

Le 9 septembre dernier, le Forum des associations a marqué le lancement d'une nouvelle année d'activités 2023/2024. Fourmillant toujours d'idées d'animations et de nouvelles découvertes, le Forum des associations faisait cette année la part belle au sport, forme de clin d'œil au label « Terre de Jeux 2024 » obtenu par la Ville.

Accueillir les nouveaux arrivants : une tradition l'Isloise

Chaque année, la Ville organise une cérémonie d'accueil des nouveaux habitants qui se sont installés à l'Isle-sur-la-Sorgue au cours des derniers mois. Cette soirée, qui se tient dans les jardins de la Congrégation, a pour objectif de leur présenter les projets municipaux, les événements en cours et d'aller à la rencontre des élus. Un temps convivial et très apprécié.



Les fêtes des hameaux dans le cœur des l'Islois

Fin juin / début juillet, les fêtes des trois hameaux de l'Isle-sur-la-Sorgue, Velorgues, Petit-Palais et Saint-Antoine, ouvrent la période des festivités d'été. Et cette année, comme chaque année, elles ont été plébiscitées pour leur convivialité, leur authenticité et leur inimitable goût des soirées d'été entre amis. Merci à tous les bénévoles qui se sont investis avec cœur pour la réussite de ces événements !



#festivités



#traditions

La pêche d'antan dans l'adn de l'Isle-sur-la-Sorgue

Autre souvenir d'été : l'incontournable pêche d'antan orchestrée par l'association « Li Pescaire lilen ». Le 16 juillet dernier, les membres de la confrérie ont revêtu les costumes traditionnels et ressorti bouteilles à vairons, trident à sept branches, fagot et autres nasses pour faire revivre la pêche traditionnelle ancestrale. Pour revivre ce moment, découvrez le reportage immersif.

REPORTAGE IMMERSIF
À VISIONNER ICI
scannez le QR code





Lutter contre LES NUISANCES LIÉES aux pigeons

LE PIGEON À L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Le centre-ville de l'Isle-sur-la-Sorgue bénéficie d'une architecture favorable pour le pigeon biset. Il offre un tissu environnemental très favorable : alimentation volontaire (par le nourrissage) et involontaire (présence du marché et de nombreux restaurants), abreuvoirs, reproduction, dortoirs, reposoirs et espaces de colonisation. L'architecture des bâtiments et les nombreuses habitations abandonnées offrent des endroits de nidification et/ou des dortoirs idéaux pour son développement. Tous ces éléments ont contribué à la création d'une niche écologique propice à la prolifération du pigeon biset. Outre la perturbation de l'équilibre écologique, les conséquences sont importantes pour notre cadre de vie : production de fientes, dégradation des façades et toitures, nuisances sonores etc.

QUE FAUT-IL FAIRE ?

La meilleure préconisation est de limiter leur prolifération en réduisant les sites de nidification. Pour ce faire, il est indispensable :

► De ne pas nourrir les pigeons

Le nourrissage des pigeons, des canards et des animaux sauvages et/ou errants est interdit par la loi. Le Règlement Sanitaire Départemental comporte les mentions suivantes : Article 120 > Jets de nourriture aux animaux - protection contre les animaux errants, sauvages ou redevenus tels. Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages, ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

► D'inviter les propriétaires à fermer les accès aux pigeons

Il est nécessaire de ne pas laisser les pigeons nidifier sur ou dans les bâtis. Les propriétaires doivent proposer des solutions répulsives pour protéger les débords et les balcons, réduire la taille des trous de boulin des anciens bâtiments, fermer les accès des bâtiments communaux où les pigeons peuvent entrer. Certains sites de nidification sont facilement obturables en fermant ne serait-ce qu'un volet ou une fenêtre restée ouverte ou avec la mise en place d'un grillage ou d'un contre-plaqué. Des systèmes anti-pigeons peuvent également être installés afin de limiter les dortoirs (coupelles, filets, fils tendus, etc.).

L'Isle-sur-la-Sorgue bénéficie d'un écosystème favorable qui permet le développement d'une faune et d'une flore essentielles à notre biodiversité. Mais la cohabitation avec certains animaux s'avère complexe pour l'homme au quotidien, notamment avec les pigeons dont le développement entraîne des dégradations de l'hygiène et de la salubrité. À ce jour, la population de pigeons estimative s'élève à 350 pigeons en centre-ville*.

* Source : audit étude aviaire pigeon biset réalisée en avril 2023 par Sogepi Servibois pour la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue



C'est la saison des plantations

AVEC « JARDINONS NOS RUES »

L'automne signe le retour à nos jardins. Chaque année, la Ville propose aux acteurs du centre-ville (habitants, groupes, familles, commerçants, associations) de se saisir du dispositif participatif « Jardinons nos rues » pour agir en faveur de la végétalisation du centre-ville. Vous souhaitez jardiner dans votre rue ou en bas de votre immeuble ? La Ville propose une mise à disposition gratuite d'une partie du domaine public ou la mise en place d'un contenant de type jardinière.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER OU VOUS INSCRIRE ?

Rendez-vous ici



Stop aux mégots !

Le saviez-vous ? 23,5 milliards de mégots de cigarette sont jetés au sol chaque année en France. Ces déchets se retrouvent dans la nature, où ils mettent plus de 12 ans à se décomposer. Chacun d'eux pollue jusqu'à 500 litres d'eau*. À l'Isle-sur-la-Sorgue, c'est un sujet qui tient à cœur tant la nature nous environne et participe de notre cadre de vie.

C'est en ce sens que la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue est engagée au travers de plusieurs actions parmi lesquelles, dès 2020, l'application de pochoirs de rue « La Sorgue commence ici », et, plus récemment, l'installation de cendriers à sondage au cœur de plusieurs espaces publics tels que le parc Gautier, le Partage des eaux ou le jardin de la Caisse d'Épargne. En 2023, des paniers filtrants ont été installés sur les grilles pluviales à titre expérimental (cf. p. 19).

La Ville soutient par ailleurs l'association Otary particulièrement active dans le ramassage collectif de mégots, la prévention et la sensibilisation du public. En 2022, l'association Otary a collecté 44 000 mégots sur le territoire communal. Chaque année, elle participe aux journées de nettoyage de la Sorgue, organisées par la Ville qui se tiennent deux fois par an. Un travail main dans la main qui permet d'agir plus efficacement sur le terrain et sur le plan de la sensibilisation citoyenne.

* Source : www.vie-publique.fr



L'ISLE C'EST VOUS

Christian MONTAGARD . Christiane BAUDOUIN

Dans un contexte d'augmentation de la délinquance dans le Vaucluse, (+ 8.80% en 2022), d'un développement soutenu de faits d'atteinte à la tranquillité publique en France, en général, lors du conseil municipal de juillet, nous avons posé un certain nombre de questions sur la sécurité à l'Isle-sur-la-Sorgue, thème souvent oublié dans nos débats municipaux. Selon les chiffres transmis par la gendarmerie, le maire a souligné une certaine maîtrise, même s'il est à déplorer une augmentation des vols de véhicules, et une hausse soutenue des dégradations depuis l'année dernière. De plus l'Isle-sur-la-Sorgue n'est pas épargnée par le développement des trafics de stupéfiants. Devant ces évolutions défavorables, nous rappelons quelques-unes de nos propositions afin de renforcer le dispositif de sécurité de la ville. Nomination d'un adjoint dédié spécifiquement à la sécurité et à la tranquillité publique. Attribution à la Police Municipale des moyens humains et matériels nécessaires pour assurer une permanence 24h/24 toute l'année, et ainsi déployer une brigade de nuit formée à cet effet. Mise en place d'une brigade canine pour accompagner la brigade de nuit dans ses interventions. Création d'un guichet unique, afin de recueillir toutes les doléances des résidents et des résidents, et organiser un suivi rigoureux afin de traiter le plus rapidement possible les faits dénoncés. Accroître la présence de la Police Municipale sur tous les quartiers et hameaux de la commune par le développement d'actions d'ilotage et de proximité, dans le but d'améliorer la prévention de la délinquance et de renforcer les liens avec toutes les l'Isloises et les l'Islois.

”

EN ACTION POUR L'ISLE

Serge FUALDES . Vasco GOMES . Frédéric CHABAUD

Texte non parvenu

La majorité municipale se réserve la possibilité de réaliser un droit de réponse au texte du groupe "L'Isle à venir" au sujet du projet de construction à Saint-Antoine.

L'ISLE À VENIR !

Joseph RECCHIA . lisleavenir84800@gmail.com

Après avoir refusé un droit de réponse suite au dernier article de la majorité en place dans le dernier bulletin d'information municipal, je ne peux que constater que les écrits concernant la «nouvelle» piscine étaient fondés. L'abandon de construction est bien la preuve que le projet était totalement hors budget ! La rénovation de la piscine actuelle sera bien suffisante. Il faut quand même constater que cette rénovation et future gestion sera prise en charge par la Communauté de Communes, ce qui confirme bien que les capacités financières de la Ville sont plus que dépassées.

Autre sujet d'actualité : le projet de construction d'immeubles à appartements à Saint-Antoine. Comme d'habitude, la majorité nie être responsable de la situation, mais qui a modifié le Plan Local d'Urbanisme ? A force de faire des modifications (sans doute pour faire plaisir à des amis opportunistes financiers) entre autres du PLU, les failles sont utilisées par des investisseurs qui utilisent les règlements mis à leur disposition. Les espaces verts de Saint-Antoine sont en danger car ces premiers immeubles d'appartements seront suivis d'autres projets tout aussi néfastes pour l'environnement et la tranquillité des habitants.

La Ville paie chaque année des amendes pour le manque de logements sociaux locaux. La majorité ne parle à aucun moment de nécessité de mise à disposition de logements pour les cas sociaux : notre jeunesse ne peut que quitter l'Isle-sur-la-Sorgue vu les prix inabondables pour rester dans leur Ville et la prolifération de logements touristiques.

”

L'ISLE ENSEMBLE

Pierre GONZALVEZ et la majorité municipale

Après un été riche d'une programmation culturelle et festive appréciée de tous, l'heure de la rentrée a sonné et nous rapproche un peu plus de l'ouverture du cinéma. Ce chantier hors norme illustre, s'il en fallait, l'engagement de la Ville à porter des projets ambitieux pour améliorer l'offre du territoire et servir le cadre de vie des habitants. En témoigne également l'achèvement d'une nouvelle tranche de travaux pour notre espace médical municipal, qui renforce l'offre de médecins pour les l'Islois. Ainsi, notre équipe municipale répond-elle aux enjeux nombreux de notre ville, en mettant l'habitant au cœur de son action.

C'est dans ce contexte également que notre équipe propose un nouveau plan de stationnement sur la commune, qui relève le défi de faciliter en priorité le stationnement des l'Islois tout en régulant la circulation et qualifiant l'accueil. Mis en œuvre de façon progressive à partir de 2024, ce plan repose sur un principe simple : le stationnement des l'Islois doit rester gratuit là où il l'est déjà, alors que nos visiteurs seront soumis à une tarification nouvelle.

Cette offre, pensée pour les l'Islois, préfigure d'autres actions de nature à répondre aux besoins prioritaires des habitants : désormais reconnue par décret comme « zone tendue » en raison de son déficit de logements, la Ville disposera de leviers pour mieux encadrer l'offre de meublés touristiques et permettre aux habitants de réinvestir l'intra-Sorgue.

Enfin, désormais classée station de tourisme, la Ville pourra solliciter auprès de l'État, des moyens supplémentaires en matière de sécurité pour mieux préserver son cadre de vie très envié.

”

Bienvenue aux nouveaux !

ACTEURS DU TERRITOIRE



1 LAURIE ASSEMAT GRAPHISTE & WEBDESIGNEUSE

Je suis graphiste et webdesigneuse, j'aide les entreprises dans la création de leur logo, leurs visuels print et digitaux, et leur site internet afin de leur apporter une meilleure visibilité et d'accroître leurs ventes !

📍 1840 Route de la Roque sur Pernes
☎ 06 23 88 85 07
✉ contact@laurieassemat.com
🌐 laurieassemat.com
📷 laurie.a_pro

2 MÉLODIE CONSTANT CABINET DE PSYCHOTHÉRAPIE

Vous détenez la clé de votre épanouissement. Dans un cadre chaleureux et unique, où écoute et bienveillance seront les maîtres-mots, Mélodie Constant vous propose soutien et accompagnement à l'aide de méthodes et d'outils thérapeutiques.

📍 Le Clos des Tilleuls, Bât C, 1^{er} étage,
146 Avenue des Sorgues
☎ 07 56 85 52 54
🌐 melodiepsychotherapie.fr
📷 melodiepsychotherapie

3 THÉ MA PISTACHE - ÉPICERIE FINE ET SALON DE THÉ

Thé ma Pistache c'est l'alliance d'une épicerie fine et d'un salon de thé au cœur de la ville. Retrouvez chez Thé ma Pistache, en épicerie fine des produits d'exception à base de pistache ainsi qu'une large gamme de produits régionaux salés et sucrés sélectionnés par les soins de Victoria Brenguier. Partagez un moment au sein du salon de thé en famille, entre ami(e)s.

📍 16, rue de la République
☎ 04 65 87 10 49
📷 themapistache

4 DANIEL'S MOTOCULTURE L'ATELIER MOBILE

Mécanicien auto-entrepreneur fort de plus de 15 ans d'expérience dans l'agriculture et la motoculture, au service des particuliers ainsi que des professionnels, Daniel se déplace à votre domicile dans un rayon de 60km pour l'entretien et la réparation de votre tondeuse, tronçonneuse, débroussailluse, etc. mais aussi de votre microtracteur et ses outils. Réparation à domicile ou en atelier.

📍 290 AVENUE DE LA BARTHALIERE
☎ 06 95 76 73 25
🌐 daniels-motoculture.business.site
📷 Daniel's Motoculture

5 N'REPAIR INFORMATIQUE

N'Repair Informatique est une société de maintenance et dépannage informatique à domicile basée à l'Isle-sur-la-Sorgue. L'entreprise propose une large gamme de services : réparation de matériels informatiques, installation et configuration de logiciels, résolution de problèmes de connexion internet... ainsi que la récupération de données.

☎ 06 37 60 89 00
📷 nrepairinformatique.fr

6 GALERIE ATELIER ACMAA

Située en plein centre-ville, sur la belle place Xavier Battini. Animée par quatre artistes : Mysa, Agnès Marco, Alain Added et Alain Bielle dit Bartole dont l'énergie se dispute à leurs talents ; ACMAA a pour objet de promouvoir également des peintres, des sculpteurs et tout autre artiste.

📍 Place Xavier Battini
☎ 06 29 94 00 52
✉ acmaagalerie@gmail.com
📷 galerie acm 📷 acmaa_galerie

Sortir à l'Isle

AUTOMNE 2023



SAM 9 SEPT
> MAR 31 OCT.

Festival
« Trace de poète »
Thème de la Beat Generation
Retrouvez le programme sur :
tracedepoete.fr |
+ d'infos : 06 10 86 93 88



TOUT L'AGENDA
sur islesurlasorgue.fr
ou via le QR code

octobre

SAM 30 SEPT.
> DIM 1^{ER} OCT.

Festival
« Trace de poète »
CAMPREDON art & image
GRENIER NUMÉRIQUE
Marché des éditeurs de poésie
et de l'édition indépendante
 Trace de poète :
06 10 86 93 88

DIM 1^{ER}.9h
Salon du jouet
et de la poupée
SALLE DES FÊTES
Entrée : 4€, enfants : 2€
 Comité des Fêtes :
06 23 04 48 54

VEN 6 & SAM 7
Journées
départementales
de l'archéologie
Par le service d'archéologie
du département de Vaucluse
Programme complet :
<https://patrimoine.islesurlasorgue.fr>
 Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue :
04 90 38 67 81

VEN 6 & SAM 7.9h > 19h
DIM 8.9h > 18h
VENTE « 8 000 LIVRES
D'OCCASION »
SALLE DES FÊTES
Entrée libre
 Babu : 04 90 76 91 76

VEN 6 > DIM 8
Festival viking
PARC GAUTIER



SAM 7.7h30
Fête de la courge
MARCHÉ AGRICOLE DE PETIT-PALAIS
Dégustation de plats à base de
cucurbitacées
 Marché Petit-Palais :
07 60 49 46 76

Fête de la science

SAM 7.20h30
Soirée d'observation
CENTRE DE LOISIRS ST JEAN
« Découverte du ciel
d'automne : les planètes
Saturne et Jupiter au télescope
et les beautés du ciel profond
sur grand écran » avec les
membres de Pesco Luno

VEN 13.18h30
Conférence « Les destins
climatiques divergents de
la terre, Mars et Vénus »
ESPACE CULTUREL
« LES PLÂTRIÈRES »
de Martin Turbet, chercheur au
Laboratoire de Météorologie
Dynamique (LMD)

SAM 14.14h > 16h
Petit village
de l'astronomie
ESPACE CULTUREL
« LES PLÂTRIÈRES »
Après-midi d'animation autour
de l'astronomie « Observation
du Soleil et présentation de
matériels astronomiques,
maquettes et objets de
repérage »

17h
Conférence « De la Voie
Lactée aux premières
galaxies avec le James
Webb Space Telescope »
ESPACE CULTUREL
« LES PLÂTRIÈRES »
par Denis Burgarella,
astrophysicien au Laboratoire
d'astrophysique de Marseille
(LAM)

Pesco Luno :
04 88 61 06 06 / 06 31 08 36 68

JEU 12.9h30
Salon Génération Séniors
SALLE DES FÊTES
Conférences, ateliers culinaires
et stands
 Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue :
04 90 38 07 86



SAM 14.9h30
Journées Nationales de
l'Architecture
Programme complet :
patrimoine.islesurlasorgue.fr
 Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue :
04 90 38 07 86



DIM 15.15h
Concert « Requiem Mozart -
Version piano à quatre mains »
COLLÉGIALE N.-D. DES ANGES
par le Chœur Européen de Provence
Tarif unique : 20 €
Prévente : 17€ jusqu'au 8 oct. sur le site.
Gratuit - de 16 ans
 Réservations : Chœur Européen
de Provence - 06 22 80 30 24

17h
Loto du Vélo Club Islois
SALLE DES FÊTES

SAM 21.14h30
Conférence « Les débuts
de l'automobile en
Vaucluse 1898-1918 »
ESPACE CULTUREL « LES PLÂTRIÈRES »
Par L. Gensonnet
 Memòri : 06 80 20 66 43

SAM 28 & DIM 29.
10h > 18h
Salon du vin
SALLE DES FÊTES
au profit d'une association l'Isloise.
Exposition des viticulteurs locaux avec
dégustation. Entrée payante
 Rotary Club :
06 11 80 80 00

SAM 28.
Halloween
CENTRE-VILLE
Déambulations, maquillage.
 Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue :
04 90 20 62 28

JEU 26.18h30
Rencontre littéraire &
séance dédicace avec
Agnès Martin-Lugand
CAMPREDON art & image
L'homme des mille détours (éd. Michel
Lafon). Organisée par la librairie Le
Passeur de l'Isle en partenariat avec
Lire sur la Sorgue

novembre

SAM 4. 21h
Concert

« Aznavour hommage »
ESPACE CULTUREL « LES PLÂTRIÈRES »
Interprété par Didier Vergne et Anna Maria, en 1ère partie « Hommage à Delpech » par Claude.
Entrée : 15€ à l'ordre de l'Acam
i Abeille assurances – 326, cours Fernande Peyre : 04 90 90 29 36
i ACAM : 06 83 11 19 47

DIM 5. 8h30

Bourse aux armes anciennes, uniformes et militaria
SALLE DES FÊTES
Entrée : 5€
i Amicale des Sapeurs-Pompiers de l'Isle-sur-la-Sorgue : 06 85 96 13 00

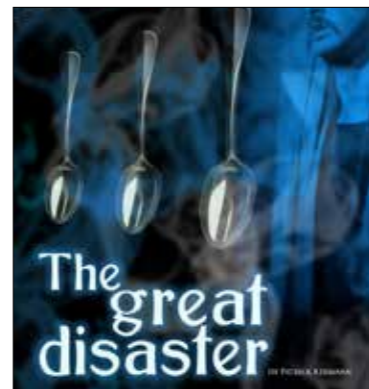
VEN 10. 18h30

Conférence « L'aventure spatiale – de la conquête de l'espace aux missions spatiales scientifiques »
SALLE DES FÊTES
de Michel Marcelin, astrophysicien au Laboratoire d'Astrophysique de Marseille (Lam)
i Pesco Luno : 04 88 61 06 06 / 06 31 08 36 68



VEN 10. 20h

SPECTACLE « THE GREAT DISASTER »
SALLE DES FÊTES
de Patrick Kermann par la Cie « Il va s'en dire »
Entrée : 10€, réduit : 5€ (- de 18 ans)
i Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue : 04 90 38 67 81



SAM 11. 5h > 18h

Vide-greniers
HIPPODROME ST-GERVAIS
Exposants : 15€
i A.I.L.E. : 06 64 14 38 40

DIM 12. 13h

Loto
CENTRE DE LOISIRS ST-JEAN
i Saint-Jean Demain : 07 83 13 78 70

VEN 17. 14h30

Conférence « L'art pariétal médiéval : Tour Ferrande à Pernes-les-Fontaines »
SALLE DES NÉVONS
par M. Terence Le Deschault de Montredon
i Memòri : 06 80 20 66 43

SAM 18. 19h

Loto de l'ASSIIF
SALLE DES FÊTES

SAM 18 & DIM 19.

10h > 18h
Journées mondiales du jeu vidéo
ESPACE CULTUREL « LES PLÂTRIÈRES »
Tournois, rétrogaming, expos, stands
i Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue : 04 90 38 67 81



LUN 20. 19h

Spectacle Nomades-La Garance « Jazz magic-Magie improvisée, vertige visuel et musical »
ESPACE CULTUREL « LES PLÂTRIÈRES »
Dès 10 ans.
i La Garance, Scène nationale de Cavailon : 04 90 78 64 60



VEN 24. 20h30

Concert « Misa tango »
COLLÉGIALE N.-D. DES ANGES de Palmieri avec accompagnement bandonéon, piano et cordes.
Avec la chorale « La Cascaïado » de L'Isle sur la Sorgue et « Amista » de Sorgues - Chef de chœur : Théo Pastor et de la chorale du Conservatoire du Pontet. Direction : Isabelle Guignard.
Entrée : 15€
i Chorale « La Cascaïado » : 04 90 23 58 84

VEN 24 & SAM 25. 21h

Théâtre « Meilleurs vœux »
ESPACE CULTUREL « LES PLÂTRIÈRES »
Bonne année ! Bonne santé ! Des meilleurs vœux plus ou moins sincères, des bonnes résolutions dont on sait pertinemment qu'elles ne tiendront pas. Entre cocasseries et quiproquos ce spectacle offre une brochette de vœux qui vous rappelleront sans doute quelque chose.
Entrée : 14€, Tarif réduit adultes et enfants jusqu'à 12 ans : 8€
i Comédie du Sud : 07 82 90 70 85

SAM 25. 18h

Soirée musicale
SALLE ST-JEAN
Animation musicale avec des musiciens et chanteurs amateurs autour d'un repas partagé.
Entrée libre.
i Musique en pays des Sorgues : 06 52 70 28 90

DIM 26. 10h > 17h

10^e bourse aquariophile
SALLE DES FÊTES
Expo-vente de poissons d'aquarium et coraux
i Association ACP13 : 06 49 80 53 14 / 06 62 41 57 70

14h30

Journées européennes de la culture juifs et du patrimoine juif : Conférence « L'archéologie du judaïsme en France »
ESPACE CULTUREL « LES PLÂTRIÈRES »
par Paul Salmona, directeur-conservateur du Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme à Paris. Cf. p. 21
i Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue : 04 90 38 96 98

Club des Séniors L'AGENDA

Goûters dansants

MAR 3, 17, 31 OCT
MAR 14 & 28 NOV
14h00
Entrée : 11€

Repas-loto

JEU 9 OCT & JEU 16 NOV
12h00
Entrée : 22€

i 04 90 38 19 52
07 49 41 18 51

NOËL POUR TOUS « Grande collecte de jouets » JUSQU'EN DÉCEMBRE

L'association SADE invite les enfants et les parents à faire don des jouets non utilisés. Grâce à ce geste généreux, d'autres enfants pourront recevoir des cadeaux à Noël. L'association SADE se charge de les collecter et de les redistribuer aux familles par l'intermédiaire du Secours Populaire Français.

sade84800@orange.fr
06 89 87 50 29



Don du sang
15H00 > 19H30
SALLE DES FÊTES
Mer. 25 oct.
Lun. 20 nov.
RÉSERVEZ VOTRE CRÉNEAU EN LIGNE : 



TOUT L'AGENDA
sur islesurlasorgue.fr
ou via le QR code

GÉNÉRATION Séniors le salon



jeudi 12 octobre

2023

9h00 > 17h00
Salle des fêtes

ENTRÉE
GRATUITE

Programme .

ATELIERS . STANDS . INITIATIONS . CONFÉRENCES
ÉCHANGES AVEC DES PROFESSIONNELLS . TOMBOLA
POSSIBILITÉ DE SE RESTAURER AU FOODTRUCK